



Programme 2006

Appel à projet n° 02-09

Date limite de réception des réponses : **20 juillet 2006**

Combustibles Solides de Récupération (CSR), état des lieux et perspectives

Contexte

La mise en place de filières CSR, par la recherche de la maîtrise de l'entrant et d'une valorisation énergétique optimisée, devrait permettre un meilleur contrôle des impacts environnementaux, tout en contribuant à une meilleure perception des projets de traitement de déchets par le public et les populations concernées.

Cette maîtrise contribuerait à réduire les quantités de déchets combustibles mis en décharge aujourd'hui (OM, DIB, etc.), en mélange ou collectés sélectivement. En particulier, les combustibles issus de déchets peuvent, suivant le gisement pris en compte, contenir une part non négligeable de matières biodégradables ; leur combustion dans des installations dédiées, avec récupération thermique, permettrait de contribuer à la réduction d'émission de gaz à effet de serre, de diminuer la quantité de matières biodégradables mises en décharge, et de réduire l'utilisation de combustibles fossiles par substitution.

Il pourrait en résulter une évolution d'une partie de l'activité d'incinération de déchets en mélange et de la co-incinération de déchets, vers une organisation de type « filière dédiée » aux combustibles, de la collecte à la production d'énergie.

1 - Objectifs

Le présent programme vise à réaliser une revue des connaissances scientifiques, techniques et environnementales, permettant de contribuer à améliorer l'adéquation entre déchets et filières de traitement/valorisation.

Des filières CSR ayant déjà été mises en place en Europe (Allemagne, Benelux, Italie, Pays Scandinaves, etc.), l'étude devra se centrer, dans un premier temps, sur un état des lieux, au niveau européen, des filières mettant en œuvre des CSR. Dans un deuxième temps, l'étude cherchera à définir dans quelle mesure les filières CSR européennes sont transposables au contexte français.

Le présent appel d'offre exclue, à priori, l'étude macro-économique des marchés de collecte, de préparation et d'utilisation de CSR. Il exclue également le cas des combustibles liquides, et ceux issus de déchets dangereux. Il ne vise pas, non plus, à l'élaboration d'une revue exhaustive et comparative des impacts environnementaux, des risques sanitaires et des coûts des différentes filières CSR.

2 - Contenu de l'étude/Programme de travail

Le travail visera à la réalisation d'un état de l'art conforme aux objectifs affichés précédemment, en s'appuyant sur une revue bibliographique détaillée, complétée par une procédure d'enquête et de visites de sites spécialisés.

L'étude pourra être structurée de la façon suivante :

2.1 - Etat des lieux au niveau européen

Cette revue concernera :

- Les législations, réglementations et normalisations en vigueur ou en discussion, à la fois au niveau communautaire et spécifiques à chacun des pays,
- Les typologies des combustibles de récupération existants, caractérisation physique, physico-chimique et thermo-chimique,
- Les filières et cahiers des charges par application, les différents modes de collecte, préparation et utilisations/débouchés des CSR,
- Une revue des développements déjà réalisés, des gisements concernés, des acteurs et des techniques associées,
- L'identification des filières émergentes de collecte/ préparation /utilisation de CSR et les débouchés associés.

Cette revue doit évidemment prendre en compte les éléments du rapport WRC (2003), mais doit la compléter et l'actualiser.

On précisera, dans la réponse, le type de rendu envisagé pour cette partie, comme, par exemple, l'élaboration de fiches par filières, par pays, par opérations, etc.

2.2 - Perspectives au niveau national

Cette deuxième partie de l'étude doit prendre en compte les gisements potentiels, les filières existantes ou émergentes de production et d'utilisation de CSR en France (incinération, co-incinération et autres)

L'étude des perspectives, au niveau national, concerne :

- l'identification des acteurs (producteurs de déchets, organismes de collecte, traiteurs thermiques, transporteurs, utilisateurs, pouvoirs publics,...) en relation avec leurs intérêts économiques, environnementaux ou sociétaux, leurs forces et leurs limitations,
- l'identification des gisements potentiels,
- l'analyse des verrous technologiques,
- l'identification des freins et les conditions d'émergence de filières CSR en France.

3 - Durée de l'étude

12 mois

4 - Cadre budgétaire

25.000 euros hors taxes

5 - Remarque

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire).

6 - Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de RECORD : www.record-net.org

Les réponses sont à retourner pour le **20 juillet 2006**, dernier délai (date d'envoi du courriel et cachet de la poste faisant foi).

Chaque dossier doit impérativement être fourni par courriel à l'adresse suivante :

RECORD
Bât. CEI 1
BP 2132
69603 VILLEURBANNE cedex

ET par courriel à

contact@record-net.org